



VILLE DU PRADET

## DEMANDE D'UTILISATION DE L'ESPACE DES ARTS



### Demande d'utilisation de :

- Salle Polyvalente** (Salle Polyvalente + Hall + Espace Traiteur + Bar)
- Salle de Spectacle** (Salle de Spectacle + Hall + Bar) **uniquement le mardi/jeudi/vendredi**
- Ensemble Espace des Arts** (Salle de Spectacle + Salle Polyvalente + Hall + Traiteur + Bar + Parvis)
- Parvis seul**
- Parvis+ hall + bar + Espace Traiteur**

Raison Sociale :

Nom :

Prénom :

Nom et fonction du signataire :

Adresse complète :

  

Téléphone :

Mail :

Nombre d'adhérents :

N° Siret :

Compagnie d'assurance :

Joindre l'attestation d'assurance

N° Assurance :

Date échéance d'assurance :

### Période ou date et Horaire souhaités

Du

au

Forfait d'utilisation :

- Journée de 9h à 20h  Soirée de 14h à 1h  Journée + Soirée de 9h à 1h (sauf loto)

**Attention l'installation et la manifestation sont comprises dans le forfait d'utilisation**

Date et Heure d'installation :

Date et Heure de la manifestation :

Nombre de personnes attendues :

Pour la Salle Spectacle 199 places dont 4 places handicapée ; Pour la Salle Polyvalente : 250 places assises pour soirée dansante ; 350 places assises pour séminaire ou spectacle ; 700 places debout pour concert en fonction de la disposition de la salle.

Espace des Arts - Esplanade François Mitterrand - Place du 8 Mai - 83220 LE PRADET

Tel : 04 94 01 77 34 - [espacedesarts@le-pradet.fr](mailto:espacedesarts@le-pradet.fr)

## Objet

- Conférence    Loto (pas en forfait journée + soirée)    Remise Trophée    Repas Festif    Cinéma  
 Spectacle    Réunion    Assemblée Générale

Type, genre, présentation succincte de la prestation :

  

Prix ou tarifs demandés aux participants  €

## Technique

(pour chaque location un technicien est compris dans le forfait, tout technicien supplémentaire sera en fonction de la fiche technique transmise. Le régisseur principal sera seul décisionnaire.)

- Technicien supplémentaire (100€ ou 200€ selon horaire par technicien) : .....  
 Technicien lumière (100€ ou 200€ selon horaire par technicien) : .....  
 Technicien son (100€ ou 200€ selon horaire par technicien) : .....  
 Fiche technique pour les spectacles à joindre obligatoirement

## Besoin en matériel

- Podium - Dimension : .....  
 Table - Nombre : .....  
 Chaise- Nombre : .....  
 Grille d'exposition - Nombre : .....  
 Matériel de sonorisation : .....  
 Matériel de lumière (pour la Salle de Spectacle) : .....  
 Ecran  
 Vidéoprojecteur

## Communication pour l'agenda du Pradet

**Si vous souhaitez que votre manifestation soit inscrite dans l'agenda du Pradet, merci de vous adresser à l'Espace des Arts : [espacedesarts@le-pradet.fr](mailto:espacedesarts@le-pradet.fr)**

*Je confirme l'exactitude des renseignements ci-dessus et m'engage à transmettre aux services municipaux tout changement éventuel intervenant entre la demande et la manifestation. Si la salle est disponible à la date demandée et que le Maire m'en donne l'accord, je m'engage à prendre connaissance du règlement intérieur et à le faire respecter. Toute dégradation du bien public ou contrevenante à ce règlement engagera ma responsabilité.*

Le ..... au.....,

Signature du demandeur

Cachet de la Structure

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique par la Ville du Pradet destiné à la gestion de l'utilisation des salles de l'Espace des Arts. Ce traitement de données permet à la commune d'exercer sa mission d'intérêt public et de respecter ses engagements contractuels. Les données enregistrées sont conservées 6 ans. Elles sont réservées à l'usage du service en charge de l'Espace des Arts. Conformément à la loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès et le cas échéant de rectification ou d'effacement des données vous concernant ou de limitation de leur traitement. Pour davantage d'informations sur vos droits et les moyens de les exercer, vous pouvez consulter la rubrique « Données Personnelles » sur le site internet de la ville.